

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Conseillers en exercice : 65  
Reçu en Préfecture le : 04/10/2023  
ID Télétransmission : 033-213300635-20231003-131792-DE-1-1

**Séance du mardi 3 octobre  
2023  
D-2023/283**

Date de mise en ligne : 05/10/2023

certifié exact,

**Aujourd'hui 3 octobre 2023, à 14h13,**

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

**Monsieur Pierre HURMIC - Maire**

### **Etaient Présents :**

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF MEUNIER, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Madame Céline PAPIN, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Tiphaine ARDOUIN, Monsieur Baptiste MAURIN, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Pascale ROUX, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Francis FEYTOUT, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Madame Charlee DA TOS, Monsieur Marc ETCHEVERRY, Madame Léa ANDRE, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne FAHMY, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Aziz SKALLI, Monsieur Thomas CAZENAVE, Madame Catherine FABRE, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Nicolas PEREIRA, Monsieur Philippe POUTOU, Madame Myriam ECKERT,

Monsieur Guillaume MARI présent jusqu'à 16h10, Madame Marie-Julie POULAT présente à partir de 17h30, Monsieur Dimitri BOUTLEUX présent jusqu'à 18h30

### **Excusés :**

Monsieur Amine SMIHI, Monsieur Bernard-Louis BLANC, Madame Brigitte BLOCH, Madame Servane CRUSSIÈRE, Madame Eve DEMANGE, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Nathalie DELATTRE, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES,

**Prévention et Promotion de la Santé Soutien aux initiatives en  
faveur de la santé  
Adoption autorisation**

Madame Sylvie JUSTOME, Adjointe au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de sa politique, la Ville de Bordeaux soutient les associations qui engagent des initiatives en faveur de la promotion de la santé.

Elle a notamment décidé de soutenir :

- La diagonale des rêves, qui a organisé la deuxième édition d'une course sur le territoire métropolitain ayant pour objectif la collecte de dons au profit des enfants malades de l'hôpital de Bordeaux.

Le soutien qui lui est accordé est de 600 euros.

- L'association « la petite fille aux allumettes », pour le fonctionnement de groupes thérapeutiques à destination des enfants ou des familles faisant face à des deuils complexes.

Le soutien qui lui est accordé est de 4000 euros.

- L'association Française des Infirmiers du Diabète pour l'organisation d'une journée de dépistage du diabète ' Diabnou » et de prévention de l'obésité à Bordeaux.

- Le soutien qui lui est accordé est de 4000 euros.

- L'Association Dis Dame Donc qui agit en faveur de la promotion et de l'éducation en santé des femmes et notamment par le soutien à l'allaitement et le mieux vivre de la ménopause.

Le soutien qui lui est accordé est de 2000 euros

- Le Club House, une subvention de fonctionnement, pour la réinsertion sociale et professionnelle des personnes fragilisées par des troubles mentaux.

Le soutien qui lui est accordé est de 4000 euros.

Ces dépenses sont envisagées sur les crédits disponibles et déjà prévues au Budget de l'année 2023 Prévention de la Promotion de la Santé Opération P049O003 – Compte 65748 fonction 283 – CDR : Bx – 0 Dir Prév Promo Santé.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- Verser ces subventions à chaque association comme indiqué au sein du présent rapport.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 3 octobre 2023

P/EXPEDITION CONFORME,

**Madame Sylvie JUSTOME**